

Facteur de troubles ? La vigilance au cours d'une enquête de longue durée

Williams Nuytens

Volume 33, numéro 1, printemps 2014

Vigilance ethnographique et réflexivité méthodologique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1084392ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1084392ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour la recherche qualitative (ARQ), Université du Québec à Trois-Rivières

ISSN

1715-8702 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Nuytens, W. (2014). Facteur de troubles ? La vigilance au cours d'une enquête de longue durée. *Recherches qualitatives*, 33(1), 64–85.
<https://doi.org/10.7202/1084392ar>

Résumé de l'article

À partir de neuf enquêtes réalisées entre 2000 et 2012, l'article interroge la place de la vigilance dans un travail de longue durée consacré aux violences commises dans le football amateur. Il montre que l'attention soutenue du chercheur se manifeste à travers des conduites qui, à certains égards, empêchent et biaisent la production de connaissances. L'article revient aussi sur les conditions qui expliquent ces troubles au cours du travail ethnographique. Elles concernent le rapport du chercheur à son terrain, les caractéristiques de l'objet, le déroulement du travail depuis le gain du terrain jusqu'à la collecte des matériaux, la démarche de recherche combinant vision ascendante et études de cas. En définitive apparaissent, en filigrane, des éléments de réflexion liés à l'intérêt d'injecter une attention soutenue au cours d'enquêtes ethnographiques où il est impossible d'être présent de façon prolongée sur un même terrain.

Facteur de troubles? La vigilance au cours d'une enquête de longue durée

Williams Nuytens, Docteur en sociologie

Université d'Artois

Résumé

À partir de neuf enquêtes réalisées entre 2000 et 2012, l'article interroge la place de la vigilance dans un travail de longue durée consacré aux violences commises dans le football amateur. Il montre que l'attention soutenue du chercheur se manifeste à travers des conduites qui, à certains égards, empêchent et biaisent la production de connaissances. L'article revient aussi sur les conditions qui expliquent ces troubles au cours du travail ethnographique. Elles concernent le rapport du chercheur à son terrain, les caractéristiques de l'objet, le déroulement du travail depuis le gain du terrain jusqu'à la collecte des matériaux, la démarche de recherche combinant vision ascendante et études de cas. En définitive apparaissent, en filigrane, des éléments de réflexion liés à l'intérêt d'injecter une attention soutenue au cours d'enquêtes ethnographiques où il est impossible d'être présent de façon prolongée sur un même terrain.

Mots clés

ENQUÊTES, ERREURS, QUESTIONNEMENT PROGRESSIF, RÉFLEXIVITÉ

Introduction

Le terrain ressemble à un animal sauvage que le sociologue prétend domestiquer. Il lui faut le situer, le connaître, gagner sa confiance, car sinon le terrain lui joue des tours. Des faits disparaissent quand d'autres sont exagérés, des boniments se substituent aux discours ou aux récits, des fioritures se multiplient et détournent l'attention. Alors le sociologue devient le baron d'un spectacle de magie; ce complice. On pourrait raconter que l'ethnographie existe à cause des illusions que fabriquent les enquêteurs trop distancés, incapables

Note de l'auteur : L'auteur tient à remercier les membres du laboratoire Sherpas qui ont contribué à la réalisation des enquêtes sur lesquelles s'appuie ce texte. Merci aussi à Joëlle Morrisette pour son travail de relecture et ses conseils.

RECHERCHES QUALITATIVES – Vol. 33(1), pp. 64-85.
VIGILANCE ETHNOGRAPHIQUE ET RÉFLEXIVITÉ MÉTHODOLOGIQUE
ISSN 1715-8702 - <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>
© 2014 Association pour la recherche qualitative

de vivre en eux la tendance de la culture étudiée (Laplantine, 2000). C'est donc en prolongeant la présence sur le terrain qu'il devient possible d'échapper à ses passes, de distinguer le vrai du faux, de collecter des matériaux impossibles à obtenir autrement. Mais cette manière de procéder comporte aussi des dangers comme celui d'être aveuglé, notamment parce que l'enquêteur devient lui-même un indigène et au final un simple passeur d'expériences vécues. Ainsi, idéalement l'enquêteur doit-il trancher pour objectiver son terrain, ou équilibrer son rapport à l'objet en tâchant d'être distant mais à « l'intérieur » (Grafmeyer & Joseph, 1990, p. 54). Faire de la sociologie paraît facile vu sous cet angle : il faut trouver une ligne à ne pas franchir et démarrer, rassembler, interpréter, analyser. Je peux dire sans complexe que mon travail de chercheur ne ressemble pas à cela du tout.

D'abord, pour être tout à fait honnête, je ne suis pas d'un naturel confiant, douter ne me demande que peu d'effort. Ceci a son importance lorsqu'il s'agit de mener des enquêtes au plus près des acteurs et des faits. Empiriquement, cela se traduit par une attitude de départ nettement défensive, attentiste. L'objet de recherche devient alors la manifestation d'une énigme que le chercheur scrute de tous les côtés, effleure, touche, prend, introduit, déplace, manipule : l'enquête devient rapidement une épreuve. Mais ce caractère de la recherche provient aussi de l'objet lui-même, de ses particularités et des conditions de la recherche, depuis son origine jusqu'à sa réalisation. J'étais loin d'en avoir pleinement conscience quand j'ai démarré, au début des années 2000, une série d'enquêtes consacrée aux agressions commises lors des compétitions de football (ou soccer pour éviter les confusions). Certes, je savais qu'elles allaient s'inscrire dans une falsification des théories du procès de civilisation et de l'autocontrôle (Elias & Dunning, 1986) attribuant aux pratiques sportives des vertus de pacification des conduites (à mon sens insuffisamment testées). En revanche, je ne pouvais pas connaître les deux singularités de ces violences, c'est-à-dire leur rareté (1,70 % des matchs est émaillé de violences, qu'elles soient physiques ou verbales) et leur irrégularité dans l'espace. Je n'avais donc pas mesuré combien ma rencontre avec un objet insaisissable devait m'amener à tant d'hésitations. Je n'avais pas anticipé à quel point la décision de se tenir auprès de faits quasiment inobservables conduit à la fragilité des résultats, au caractère douteux des matériaux et donc à l'adoption d'une démarche ethnographique requérant une attention soutenue.

Si l'article montre ce qu'apporte cette vigilance, il examine surtout en quoi elle représente un facteur de troubles en raison du caractère éprouvant des enquêtes qui l'ont stimulée. Plusieurs raisons expliquent pourquoi l'enquête de longue durée sur laquelle s'appuie mon propos a été éprouvante. Il y a l'option consistant en une vision ascendante de l'enquête, la rencontre avec un objet de

recherche impossible à observer de façon continue, un rythme de découvertes imprévu, la fragilité des résultats donc, et un rapport familial me liant au terrain. En effet, je n'avais pas réalisé comment la vigilance fabrique aussi son lot de maladresses et d'erreurs. Comment celles-ci semblent s'amplifier justement en raison des précautions introduites dans mes protocoles. Comment ces derniers évoluent en même temps que l'objet. Comment il m'a semblé perdre le contrôle des opérations. Mais le plus surprenant reste que tout ceci est arrivé malgré la familiarité me liant aux clubs de football amateur et aux débordements violents se déroulant dans et autour des stades. Comment de telles conditions de travail peuvent-elles faire de la vigilance la source de troubles et, du coup, lui attribuer un intérêt ambigu?

De prime abord la vigilance constitue une richesse, un atout dans le jeu d'un enquêteur : son attention est soutenue depuis le gain du terrain jusqu'à l'interprétation des résultats. Concrètement, on prête par exemple attention aux singularités du terrain, d'un objet, et on multiplie les adaptations. Évidemment, on ne décide pas une fois pour toutes d'être vigilant : on le devient et cela passe par la détermination d'une posture censée produire des connaissances et résoudre, par exemple, le problème du « cercle de l'ethnologue » qui rend illusoire la présence invisible et neutre de l'observateur sur le terrain. Une version canonique de cette manière de faire semble combiner les deux attitudes que dessinent « la perturbation utilisée » et « la perturbation réduite » (Schwartz, 2002, pp. 41-50). Mais, quand il étudie la question des violences dans le sport, l'observateur n'a pas les moyens de se focaliser essentiellement sur les réactions que sa présence produit chez les enquêtés comme il ne peut devenir un familier des lieux enquêtés. Bien qu'ils soient installés dans l'agenda hebdomadaire et repérables spatialement, le club et le match ont une existence éphémère qui n'excède pas plus d'une dizaine d'heures réparties sur une semaine. Comment y enquêter autrement que de manière ponctuelle? La vigilance ne peut être réduite à une seule forme d'attention soutenue à cause de cette particularité, et d'autres variables dont il sera question dans cet article comme le caractère exceptionnel des passages à l'acte (il n'existe pas un club où les violences se répètent régulièrement). Elle ne renvoie pas exclusivement aux comportements des enquêteurs qu'induisent les deux usages de la perturbation. Être vigilant, c'est aussi être prudent, mesuré, et cela passe par un éloignement des situations au cours desquelles les passages à l'acte violent se réalisent potentiellement. Vue sous cet angle, la vigilance ethnographique devient un facteur de troubles, d'effets non contrôlés par l'enquêteur incapable, en raison des caractéristiques de son objet, de demeurer durablement sur un seul et même terrain. Vue sous cet angle, la vigilance ethnographique ne constitue pas qu'une ressource, et son usage paraît ambigu.

J'entends examiner ici ce caractère en repérant comment il transforme les relations d'enquête, les rapports à un objet, et limite dans une certaine mesure la production de connaissances. Je reviendrai dans un premier temps sur l'origine de mes enquêtes, sur la réalité du phénomène des violences, sur mon rapport particulier au monde du football amateur et sur ma manière d'en arranger maladroitement les premières conséquences fâcheuses. J'exposerai ensuite le déroulement des enquêtes, quelques résultats, des manifestations d'une attitude défensive, et reviendrai sur des matériaux me semblant illustrer une prudence exagérée et peut-être salutaire. En livrant une telle version de mon travail, j'ai l'impression de me rendre à confesse, de donner une pâle image de ma pratique même si j'ai conscience que de nombreux sociologues ont déjà raconté sans fioriture comment se passent leurs enquêtes (Bizeul, 1999), qu'elles soient intensives ou faites d'accumulations (Bourgois, 2001; Masclet, 2003). C'est un coût à supporter si on veut partiellement éviter de faire illusion (dans des articles, lors de communications, quand on mène l'enquête) et, à la longue, d'être soi-même la victime de ses propres tours.

Les racines de la prudence

L'origine des enquêtes

Les enquêtes sur lesquelles je m'appuie ont surtout été effectuées dans la région française la plus septentrionale. Le Nord-Pas-de-Calais (environ 12 000 km²) est très peuplé (plus de 4 millions d'habitants pour une densité trois fois plus élevée que celle de la moyenne nationale) et reste marqué par une précarité économique et sociale (le taux de chômage dépasse les 15 %) en partie héritée d'un passé économique fondé sur les industries du charbon et du textile. Plus de 40 % de la population a moins de 29 ans et un tiers des salariés se compose d'ouvriers et d'employés. Ce territoire correspond à la deuxième ligue régionale en France du point de vue du nombre de footballeurs licenciés (145 000), derrière la ligue d'Île de France (Paris et ses couronnes).

Le travail démarre au début des années 2000 et durera une dizaine d'années grâce au financement de neuf enquêtes, toutes consacrées aux agressions commises *sur* et *autour* des terrains du football amateur. Cette durée, la progression des questionnements d'une enquête à une autre, la production de connaissances ainsi que la diversité des techniques utilisées rendent cohérent le passage d'un travail de comptabilisation des faits à une sociologie du temps sportif et de ses acteurs (Nuytens, 2011), pour aboutir à une analyse des activités arbitrales (Nuytens, 2012). En effet, les travaux du laboratoire Sherpas se centrent depuis quelques années maintenant sur les arbitres et leurs pratiques (Nuytens, Penin, Sallé, Hidri, Chovaux, & Terfous, 2010). Tout a commencé lors d'un colloque qui se tenait à propos du

hooliganisme¹ dans les grands stades. Alors que je terminais ma communication, un inspecteur des services régionaux du ministère des Sports me sollicite à propos des violences commises non pas par des supporters mais par les pratiquants. Je me souviens d'un ton alarmiste et d'une attente, d'une inquiétude liée à une méconnaissance des faits. Il y avait à ce moment peu de travaux sociologiques sur lesquels s'appuyer, les chiffres manquaient et on s'interrogeait sur leur validité. Pourtant, et cet inspecteur tentait de l'attester, les bénévoles des clubs ne cessaient d'alerter les élus des instances sportives ainsi que le personnel du ministère des Sports au sujet d'une inquiétante progression des agressions sur et autour des stades. Quelques jours plus tard, je sortais du bureau d'un inspecteur général du ministère des Sports avec un premier contrat : il fallait quantifier les phénomènes et tenter de proposer une sorte d'étiologie. La rapidité avec laquelle tout cela s'est négocié ne m'a pas rassuré, et l'abandon temporaire (c'est ce que je croyais alors) de mes travaux sur le supporterisme a accentué cette inquiétude. Il ne m'a jamais quitté d'autant que je me suis vite rendu compte des difficultés qui se profilaient, notamment parce qu'à ce stade des travaux, les croyances comme inférences douteuses dominaient (Boudon, 1992). De mon côté, les intuitions et les transferts d'explications propres au hooliganisme structuraient mes pensées, tandis que mes interlocuteurs du moment envisageaient les cas dont ils avaient connaissance comme les preuves d'un élan vers le pire. Je me souviens m'être demandé si je n'allais pas devoir faire de quelques faits divers un objet sociologique. Paradoxalement, dans le même temps, une authentique stimulation me gagnait, et devait toucher aussi les autres membres de notre petite équipe (nous étions trois à l'époque). Un terrain quasiment inexploré se présentait; il fallait s'y rendre, y mener l'enquête et se rapprocher des clubs amateurs puisque l'essentiel des faits enregistrés concerne ce qui se joue au mieux au niveau régional.

Il y a effectivement très peu de violences sur les terrains du football des cinq niveaux nationaux. Par souci de clarté il faut s'entendre sur ce que violences veut dire ici : il s'agit des faits hostiles (non liés à la pratique sportive elle-même comme peuvent l'être les tacles² par exemple) qui se déroulent sur le terrain entre les acteurs du spectacle sportif, mais excluant les supporters et les spectateurs. Au terme de la saison 2012-2013, l'Observatoire des comportements de la Fédération Française de Football a recensé, sur la base d'une consultation hebdomadaire de 123 centres de gestion (une centaine de districts et plus de 20 ligues régionales), 11 477 incidents sur un total de 670 000 rencontres officielles animées chaque week-end par un peu plus de 900 000 personnes 32 semaines par an (soit un peu moins de 2 % de la population française). Une petite moitié de ces faits peut être rangée dans la

catégorie des violences physiques (coups et brutalités, bagarres et échauffourées, bousculades, tentatives de coups, agressions par arme, jet de projectiles), et 70 % de ces enregistrements concernent les matchs joués par des licenciés âgés de 18 ans et plus. On peut noter enfin que l'essentiel de ces violences met aux prises les joueurs entre eux, qu'ils soient adversaires ou de la même équipe (c'est tout de même marginal), pendant que les arbitres sont victimes d'agressions physiques dans 10 % des cas. Certes, ces quelques chiffres devraient être complétés pour dresser un tableau précis de la situation violente dans le football. On pourrait par exemple tenir compte d'un chiffre noir indiscutable, car au moins 300 000 matchs se jouent sans arbitre, c'est-à-dire sans l'instrument permettant l'enregistrement des faits violents. Ils situent néanmoins à la fois l'ampleur du football dans la société française et la place qu'y occupent les violences les plus graves. L'autre moitié des enregistrements concerne principalement des violences verbales, depuis les propos injurieux jusqu'aux menaces.

Un terrain familier qui conduit à l'imprudence

Je crois avoir compris que la mise en œuvre d'une démarche ethnographique implique d'attendre, voire de rechercher un choc culturel lorsqu'on se rend sur le terrain (Bizeul, 1999); je l'ai attendu longtemps. En suivant cette consigne, le chercheur met à mal les croyances et, ce faisant, commence à dépasser les « difficultés subjectives » de l'enquête ethnographique (Mauss, 2002, p. 21-22). Mais comment pouvais-je imaginer vivre un tel choc en décidant d'enquêter dans les associations sportives du monde amateur? Passé la phase du contentement provoqué par le choix d'un terrain d'enquête bien connu, le chercheur glisse lentement dans l'inquiétude : et si je ne pouvais m'empêcher de croire que je sais parce que j'ai vu? Il faut préciser ici effectivement le rapport personnel qui m'a lié au monde du football amateur. J'ai pratiqué durant plusieurs années dans un club de niveau départemental, j'étais un passionné du football du dimanche. Sur le terrain, dans les buvettes, avec les joueurs et mes adversaires, auprès des dirigeants. Le club m'appartenait, ce sport m'appartenait tout entier dans son amateurisme de sorte que j'ai longtemps été convaincu de fort bien le connaître. Ainsi, mes expériences vécues ressemblaient à celles des autres, de tous les autres. Je me sentais un habitué de ce monde, et l'arrêt de ma pratique peu de temps avant le début des enquêtes n'avait pas effacé cette impression. Tout a changé lorsque mes enquêtes ont débuté.

On peut aisément imaginer que ma connaissance du milieu a facilité les échanges avec les bailleurs de fonds, les responsables des instances régionale et nationale du football, les cadres des services déconcentrés du ministère des

Sports. Je devais peut-être donner l'image de quelqu'un qui connaît le terrain et, de surcroît, le problème des comportements violents à cause de mon premier travail consacré aux groupes de supporters *ultras*³ présents dans les grands stades. Mais en finançant mes recherches, en facilitant l'accès aux archives et aux clubs, ces interlocuteurs m'ont donné licence de faire ce que personne finalement n'était en mesure de réaliser de leur point de vue. Je dois dire que ce système censé me faciliter la tâche m'a progressivement desservi; on m'a par exemple fréquemment suspecté de « trop en faire » pour garantir mes activités de recherche. Mais il y a plus. En attendant que je parvienne à énoncer des propositions d'amélioration et en communiquant à ce sujet (auprès de nombreux dirigeants et d'arbitres lors d'assemblées locales, régionales et nationales), ces financeurs m'ont donné un mandat encore plus difficile à légitimer au cours des enquêtes. J'en avais conscience lorsque j'ai visité les premiers clubs et rencontré leurs dirigeants. C'est paradoxalement par prudence que je dévoilais très vite à mes interlocuteurs ce que je venais faire « chez eux », qui j'étais, qui m'envoyait et pourquoi. En avançant à découvert, je comptais contrôler les effets que créerait la présence d'un spécialiste mandaté dans les clubs et, surtout, contrer la mauvaise réputation des élus du mouvement sportif et des cadres du ministère des Sports. Il me suffisait de placer dans les premières rencontres quelques anecdotes à propos de mon parcours de footballeur, d'échanger autour des difficultés de gestion et de reconnaissance de mon « ancien club ». Ce fut une erreur d'agir ainsi dans plusieurs cas. Ainsi, de nombreux entretiens n'ont presque rien donné à cause de précautions qui ont accentué, voire créé, la distance entre les bénévoles des associations et le chercheur. C'est un comble, mais ces ratés ne seraient sans doute pas arrivés sans l'influence de mes croyances, c'est-à-dire des atouts que le poids de l'appartenance au lieu (Rénahy, 2005) a transformés en autant de handicaps sur le terrain des enquêtes. La prudence m'avait amené à combiner mes expériences vécues à mon statut d'enquêteur; j'ai fabriqué de la confusion sans doute. À force de vouloir montrer que « j'en étais » auprès des enquêtés, j'ai fabriqué les attributs qui m'en éloignaient parce que cette attitude renforçait ma proximité avec les élus des instances du football amateur. Or, un peu à la manière des enseignants à qui on concède à contrecœur la définition des principes d'éducation (Hugues, 1996), les élus n'ont pas le mandat pour dire aux dirigeants des clubs comment ils doivent agir.

Ce fait est tellement ancré dans les clubs qu'il peut devenir quasiment impossible de traiter des difficultés (de gestion des licenciés, de prise en charge des défraiements destinés aux arbitres, de respect des procédures administratives, etc.) auprès des bénévoles au cours des entretiens. Même une présentation de soi visant à dégager une forme de proximité entre l'enquêteur et

l'enquête (en indiquant par exemple une socialisation sportive au sein d'un club comparable au club visité), un intérêt (en évoquant un éventuel déblocage de fonds financiers destinés à lutter contre les violences) ou une distance vis-à-vis des instances sportives (par exemple en soulignant l'indépendance du travail) ne règle pas ce problème. J'ai éprouvé ce cas de figure lors de mes toutes premières expériences du terrain. Je me souviens d'un déplacement dans un club situé non loin de Valenciennes, à Orchies précisément. Après avoir explicité ma démarche par téléphone auprès du président du club, j'ai négocié une première visite utile pour cadrer mon travail et détailler la procédure (qui devais-je rencontrer? Où? Dans quelles conditions? Pourquoi?). Tout me semblait prêt, clair : j'avais suffisamment montré que je n'étais ni un élu ni un émissaire des élus ou des antennes locales du ministère des Sports mais que ces acteurs me « finançaient » : j'avais souligné que nous traiterions des comportements agressifs dans le football « chez soi » ou « chez les autres » ; j'avais présenté mon travail et son ampleur en détaillant les futures associations que j'allais visiter. Mon passage dans le club s'est pourtant déroulé de façon surprenante, déroutante même, tant les dirigeants se sont montrés peu coopératifs. Tandis que je devais m'entretenir particulièrement avec trois agents, je n'ai jamais été en mesure d'être totalement en face à face. Le local prévu pour les entretiens n'était plus disponible, le président et les dirigeants se tenaient constamment auprès de moi, les signes d'une offre discursive abondante aperçus lors des premiers contacts étaient un vieux souvenir et, surtout, je distinguais une sorte de suspicion dans le regard de mes interlocuteurs. Je me souviens m'être focalisé là-dessus au point de ne plus être dans la situation d'entretien, de ne plus écouter, de relancer à tort et à travers. En quittant le site, ma voiture se transformait en salle des Martyrs : je ne savais pas faire un entretien, je n'avais même pas été capable de « faire parler » et ce que j'avais recueilli ne ressemblait à rien. Par exemple, l'un des trois enquêtés du jour, l'ancien de l'association prévu pour évoquer de nombreuses traces de comportements violents en raison de son ancienneté dans le football, n'avait quasiment rien dit. On pourrait penser qu'une telle entame, loin de constituer un signe alarmant, représente une belle ressource pour un enquêteur tout droit sorti d'une usine à fabriquer des sociologues nourris aux manuels d'enquête. Je n'ai pas vécu les choses de cette manière, notamment parce que, jusqu'à ce stade de mon travail, ma socialisation sportive ainsi que ma thèse de doctorat consacrée entre autres aux supporters m'avait silencieusement conforté dans une espèce de facilité. Mais rien n'aura été facile au cours de ces enquêtes consacrées aux violences commises au cours des compétitions de football, sans doute aussi en raison de la diversité des éléments étiologiques en situation.

La note de terrain qui suit (voir l'Encadré 1) me semble exemplaire à ce titre, que cela concerne le processus qui conduit à des déviances ou ma manière d'appréhender le terrain à un moment donné. Sans qu'il soit question de violences physiques proprement dites, la rencontre sportive opposant le Football Club d'Abscon à Valenciennes Dutemple réunit deux des ingrédients qui débouchent potentiellement sur des heurts : un événement déterminant modifie le cadre normal de la compétition (l'arbitre officiel est absent), un événement anodin déclenche des tensions (le ballon sort des limites du terrain et les dirigeants s'invectivent).

Il faut s'imaginer le doute qu'introduit un entretien raté tandis que vous avez, semble-t-il donc, réalisé votre travail dans les règles de l'art : la présentation de vous-même, du cadre de la recherche, des commanditaires, des enjeux. La vérité, c'est que la familiarité conduit à une forme de prudence qu'annulent parfois les positions, les rôles et les parcours des enquêtés. On parvient difficilement à mesurer ces variables et leurs effets dans le cadre d'une enquête où le chercheur se place ponctuellement; ceci lui reste même d'autant plus en travers de la gorge qu'il supposait « bien connaître » son terrain. Mais on s'habitue à l'échec, y compris lorsqu'il se renouvelle lors d'enquêtes suivantes. On finit par le comprendre, et par distinguer comment les positions occupées par les acteurs déterminent les rapports qu'ils entretiennent avec l'enquêteur. Comment interpréter autrement que ma présence, mes attitudes et mes demandes aient pu déclencher des réactions si différentes au cours d'une même situation de travail? Si se rendre compte de cette variation finit par modifier la manière d'enquêter (quand le chercheur se présente et expose son travail, quand il élabore ses outils d'observation, etc.), c'est bien parce que l'attention portée aux irrégularités du terrain améliore le déroulement des enquêtes. Ainsi la vigilance permet de « sortir » du cadre préparé d'un protocole de recherche, de le dynamiser. Mais encore faut-il que le chercheur soit capable d'accepter les doutes et les redéfinitions qu'elle génère.

Des certitudes retardées

Déroulement des enquêtes et résultats

Avec le recul qu'implique la rédaction de cet article, il ne m'échappe pas que l'économie générale des enquêtes traduit une prudence peut-être exagérée. Ce n'est pas tant leur nombre que leur forme, et ce que j'en ai fait, qui illustrent ce point de vue. D'ailleurs, cette prudence reste sans doute responsable de ma propension à vouloir vérifier coûte que coûte des résultats, y compris à partir de protocoles conduisant à produire davantage de doutes. Même si cette impression s'est estompée depuis le démarrage du travail de terrain jusqu'à la

Dimanche 28 mars 2004

Le leader se déplace aujourd'hui chez son dauphin : le *Football Club d'Abscon*. Nous sommes à la campagne, à quelques kilomètres d'anciennes cités du charbon, tout près de rares zones industrielles. Je me suis souvent demandé au cours de la semaine comment ce match allait se dérouler; j'ai imaginé des problèmes, des frictions, et ce pour deux raisons : d'une part parce que l'équipe première de ce village tient la route, de l'autre parce que *Dutemple* ne tient pas ses nerfs lorsque les choses sont difficiles. Je parle de deux joueurs, de l'encadrement. Ce qui s'est passé a dépassé mon imagination. Je suis entré dans le stade à quelques minutes du début de la rencontre : il m'a semblé opportun de modifier le protocole, de ne pas biaiser les débats par ma présence. Les Valenciennois m'ont aperçu bien évidemment; nous avons même échangé comme ils m'ont rapidement sollicité. Il n'y a pas d'arbitre officiel, on se demande si les choses sont calculées; on se désole de voir qu'on ne prend pas cette rencontre importante au sérieux. Le hasard permet aux visiteurs d'être arbitrés par l'un des leurs [...]. Rien de grave cependant; pas de quoi expliquer les soucis du jour. [...]. Le ballon sort des limites du terrain, le juge de touche du lieu court le chercher, l'entraîneur valenciennois appelle l'arbitre et lui demande de sanctionner. Le banc d'à côté n'accepte pas et menace : « vous ne ferez pas votre cirque ici »; ça chauffe. Le jeu reprend et les incidents se poursuivent : le meneur de jeu valenciennois répond à une injure d'un spectateur, l'entraîneur d'*Abscon* lève le majeur dans sa direction; ça chauffe. Pendant ce temps, le juge de touche/ramasseur de ballon essuie de cinglantes réflexions, il ne dit rien parce qu'il réalise. Pas loin de deux grammes d'alcool dans le sang selon la formule consacrée. *Dutemple* prend alors l'avantage [...]. On chambre, les locaux insultent l'arbitre, l'entraîneur valenciennois n'accepte pas et saisit le portable. On l'entend très distinctement, il rameute « la galerie », se plaint de devoir supporter un traitement qu'on réserve « aux chiens ». Le quart d'heure passe, « la galerie débarque » [...]. L'entraîneur d'*Abscon* décide de saisir le portable : il appelle sa galerie, c'est-à-dire des agents de la police urbaine. Il est flic ce type, on le dit « cow-boy », « au-dessus ». C'est vrai que son comportement trouble. Nous avons donc deux galeries de plus qu'à l'habitude dans ce stade paisible, autour d'un match plutôt tranquille. C'est surréaliste. La seconde période ne donnera rien : un but supplémentaire fera un compte rond, la galerie valenciennoise ne bronchera pas, l'autre observera. On a mis pied à terre cette fois du côté des services de la Police Urbaine, six agents dont deux femmes. Le match est terminé. Je pars à la rencontre de l'entraîneur/policier, il se méfie comme il m'a vu discuté franchement avec *Mourre* et *Khider* de *Dutemple*. Il répond, ne dit rien de plus, continue d'invectiver le pis-aller : « Quand on

n'est pas capable d'arbitrer on se propose pas. » C'est reparti, dans le vestiaire [...].

Encadré 1. Un match houleux. Notes d'observation en situation.

réalisation d'une sociologie des arbitres, elle n'a cessé d'imprimer mon travail durant la première moitié des enquêtes.

Celle-ci a démarré en 2000 avec un travail mêlant quantification des faits et monographies de clubs pour se terminer cinq ans plus tard par une succession d'observations *in situ*. Tout a commencé par des consultations documentaires. Il fallait exactement chiffrer les faits de violence et, par la même occasion, qualifier la plupart des faits. Un collègue historien et moi avons alors braqué deux banques de données. La première se trouvait au sein des instances régionale et départementale du football, ce que l'on appelle des commissions de discipline. Cinq années d'archives ont été travaillées, qu'il s'agisse des procès-verbaux des séances disciplinaires, des feuilles de matchs renseignées par les arbitres ou des appels formulés par les contrevenants (représentés directement ou indirectement par un ou plusieurs dirigeants). C'est dans ces liasses que se trouvent les traces des faits de violence, des éléments qui autorisent leur repérage sur le territoire ainsi que dans les niveaux de la hiérarchie sportive. C'est par ce biais que nous avons fabriqué un échantillon composé de clubs ayant fréquemment été sanctionnés ou quasiment jamais (en dehors de faits liés au jeu que l'on désigne comme des violences instrumentales). Nous avons ensuite croisé ces résultats avec des consultations d'archives policières, depuis des centres de gendarmerie ou des commissariats de police rattachés aux cités abritant les clubs sanctionnés. Cette étape du travail déterminait la suite des expériences de terrain, notamment le choix des clubs dans lesquels il fallait se rendre pour tester certaines sensibilités (comme l'influence des moyens financiers des clubs sur le nombre de violences, ou des niveaux de jeu).

Mais il n'y avait là rien de rassurant en raison du faible nombre de faits, du caractère aléatoire des endroits concernés et de l'irrégularité des déviations, y compris dans des clubs pouvant être considérés comme problématiques. Bref, à ce stade, la prudence s'imposait et se renforçait même si on tient compte d'un chiffre noir dans l'établissement des violences (tous les matchs ne sont pas arbitrés, certaines situations peuvent être exagérément perçues comme violentes selon la nature des faits, voire l'identité des victimes ou celle des contrevenants...). Nous disposions de chiffres certes, mais ils demeuraient incertains en dépit d'enseignements intéressants. Songeons par exemple à l'augmentation des faits en fonction du niveau des compétitions dans un sens

descendant ou bien encore en fonction des catégories d'âge (la catégorie des seniors est la plus concernée, ce qui, au passage, pose la question du lien entre la pacification des mœurs et la culture sportive). Les monographies qui suivirent devaient ainsi fournir davantage de consistance aux résultats, apporter des suppléments de connaissances à propos du déroulement des faits en partant des découvertes issues de la consultation des archives. De ce point de vue, en effet, les documents archivés n'apportaient qu'une version administrative, parfois bâclée, des processus qui conduisent aux violences. Les résultats des observations par entretien dans les clubs ont ainsi permis de comprendre l'influence positive du contrôle social du groupe sur lui-même, c'est-à-dire la force d'un rapport équilibré entre le groupe d'appartenance et le groupe de référence (Merton, 1997). On a ainsi découvert à quel point des variables présentées officiellement comme discriminantes – je pense au niveau de formation des dirigeants ou au capital économique des clubs – s'avèrent statistiquement moins efficaces que l'ancienneté des entraîneurs et éducateurs au sein d'un même club. Plus encore, en demeurant dans leur club des années durant et en entretenant des relations avec les licenciés en dehors des clubs (au sein d'un groupe scolaire, dans la vie sociale locale, etc.), les dirigeants de clubs modestes et/ou de milieux ruraux parviennent aisément à produire de la conformité par rapport aux normes sportives. Pourtant ces résultats n'ont que partiellement été testés au cours de mes expériences dans les associations, notamment à cause d'une coopération incertaine renseignée plus avant. Je parvenais à mettre certaines variables à jour : je les touchais au cours des entretiens, mais sans jamais parvenir à en préciser justement la portée. Bien sûr je pense avoir amélioré mon gain du terrain au cours des monographies : je ne suis pas resté un martyr incapable de réagir devant cet encombrant mandat donné par des élus indésirables. Mais les choses n'avançaient plus, les discours se répétaient et se remplissaient de stéréotypes, voire de rumeurs constituées par exemple de récits associant tel ou tel club à des lieux où règnerait une insécurité permanente. Il me semblait que chacune de mes visites éloignait mon interlocuteur de ses propres expériences vécues, comme si un autre s'entretenait avec moi. C'est ce qui explique l'extension de l'échantillon à d'autres clubs au cours d'une enquête suivante (qui ne donnera pas davantage de résultats), et la fabrication de deux protocoles différents par la suite.

Le premier a consisté en une succession de rencontres entre trois des catégories d'acteurs présents lors des situations sportives : les dirigeants administratifs, les dirigeants techniques (les entraîneurs) et les arbitres. Il me fallait une organisation d'enquête plus propice à la production de matériaux, un protocole susceptible de « faire parler » sans contraintes, ou du moins sans les contraintes que diffusait ma personne alourdie d'un bien mauvais mandat, des

situations permettant d'accroître la réflexivité des enquêtes (Touraine, 1980). Cela a pris la forme de réunions d'ampleur dans chacun des districts de la ligue régionale étudiée. Soutenu par les élus de ces instances désireux de participer à la lutte contre les violences, je n'ai pas eu de peine à mobiliser les ressources nécessaires et de nombreux bénévoles ont contribué à ces réunions. Sans doute trop d'ailleurs puisque je me suis retrouvé dans l'incapacité d'occuper la place d'enquêteur dans tous les cas (certains regroupements ont mobilisé plus de 100 personnes), ni même de permettre à mes collègues de jouer ce rôle. Il fallait toutefois que les situations se déroulent et, de dépit, nous avons accepté que des conseillers techniques régionaux (CTR) gèrent plusieurs groupes d'enquêtes. Ce fut parfois catastrophique parce que les grilles d'entretien préparées et remises à chacun avaient disparu dans certaines réunions, les CTR leur préférant des discours et des questionnements imprévus. Ainsi, en cherchant à inspirer confiance lorsqu'ils géraient des groupes de dirigeants, certains multipliaient des relances qui avaient pour effet de stigmatiser les arbitres ou bien encore en défendant mécaniquement la cause des bénévoles des clubs. À ce stade des enquêtes, j'avais accumulé des résultats et, par vigilance, j'avais cherché un moyen de les mettre une nouvelle fois à l'épreuve des faits. Mais comment pouvais-je me sentir pleinement satisfait au regard des conditions de certaines enquêtes? Si la norme veut que l'enquêteur soit rassuré en même temps qu'il progresse sur son terrain et combine ses enquêtes, il faut aussi révéler que l'avancement d'un travail empêche les certitudes. Évidemment, cette situation paradoxale motive la poursuite des investigations, notamment en raison d'une posture d'enquête fondée sur un questionnement de recherche progressif. Mais que se passe-t-il lorsque la matière de ce questionnement, c'est-à-dire des éléments de catégorisation, semble fragile aux yeux du chercheur? Que se passe-t-il quand, au lieu de coller au terrain et à ses aspérités, le chercheur se voit à côté, dans le flou et l'incertain, loin des preuves mais dans l'épreuve? Il se passe qu'il décide qu'il est temps d'observer de lui-même les faits, de faire de l'observation la solution.

C'est donc sur le terrain sportif que je me suis ensuite rendu, en essayant de suivre un protocole fait d'observations directes. À ce moment, c'est-à-dire cinq ans après le début de ce travail, notre équipe comptait davantage de membres permanents et il devenait possible de mobiliser ponctuellement les uns et les autres sur certaines enquêtes. Nous avons donc suivi des dizaines de rencontres, à la recherche de situations violentes. En effet, la plupart du temps les rencontres de football ne produisent aucune forme d'hostilité en dehors de celles qui s'immiscent entre adversaires, dans le dos de l'arbitre, à la suite d'un but, voire d'une occasion ratée (au travers d'intimidations verbales et physiques, par exemple). Dans ces cas, les matchs me paraissaient d'une

grande pauvreté, je m'y ennuyais même, et cela indépendamment de ce qui se déroulait sportivement sur le terrain. La note datée du 23 mai 2004 (voir l'Encadré 2) relate d'ailleurs l'un de ces matchs où quasiment rien ne se passe. On y voit cependant les marques de ma présence plus prolongée sur le terrain : je connais tous les joueurs et ils me reconnaissent, je semble habitué aux attitudes qui me surprenaient originellement et j'ai le sentiment du coup de maîtriser davantage les situations observées. Ainsi, tout s'est déroulé comme si la répétition des observations réalisées auprès d'une même équipe avait construit une compétence d'observateur. La répétition entraînant une meilleure connaissance des acteurs, je me sentais plus disponible, capable de saisir davantage de détails et d'informations sans être pris au piège du déroulement des événements (qui empêche de porter un regard panoramique lors des observations, accentuant ainsi la réduction du champ observé). Sans assimiler cette répétition à une présence prolongée sur le terrain, je peux néanmoins comprendre comment elle aménage le terrain de manière à y installer une vigilance accrue : indiscutablement, la connaissance superficielle d'un terrain accentue l'ambiguïté de l'usage d'une attention soutenue.

Cette étape de l'enquête ayant apporté son lot de connaissances à propos des processus qui conduisent aux violences, il a été décidé de passer à la seconde phase des enquêtes. Un collègue et moi avons ainsi cherché à mettre à l'épreuve des faits certaines propriétés des situations violentes en les confrontant à d'autres contextes sportifs : une comparaison a donc été réalisée avec des compétitions de handball et de basket-ball pendant que se poursuivait l'exercice de la monographie auprès d'un nouvel échantillon de clubs de football. La comparaison a donné lieu à de nombreuses hésitations de notre part, notamment en raison de la variété des appareils de sanctions d'une pratique à l'autre, des volumes différenciés de pratiquants et de l'état hétérogène des faits de violence. Il a fallu alors prêter une attention particulière aux significations des désignations repérées dans les discours collectés, comprendre que la place de la violence se distingue d'un monde sportif à l'autre. Ce travail fut pourtant d'un grand intérêt pour comprendre ce qui, dans l'organisation même de la pratique footballistique, constitue un élément central de l'étiologie des violences : chaque match concentre une superposition de cadres d'activités (du joueur, des joueurs, des adversaires, de l'arbitre) plus ou moins étanches et les capacités de distanciation sont inégalement réparties durant l'épreuve sportive. En le découvrant, nous n'avons pas seulement pointé l'importance de l'état de fatigue des acteurs, des enjeux sportifs, des rivalités culturelles et du nombre de licenciés dans une pratique (la démographie sportive vaudrait à elle seule des centaines d'heures de travail si on souhaitait en mesurer les influences); nous avons surtout souligné le rôle primordial, et

Dimanche 23 mai 2004

Ce match, c'est le dernier de la saison. Pour les Valenciennes, pour moi. C'est aussi le plus court de mes déplacements. « Mon » équipe rend visite aux Cambrésiens [...]. C'est la fête chez les Valenciennes. Un bus de la ville a amené une bonne cinquantaine de supporters, un tambour et des trompettes. Comme j'arrive on m'appelle : « Eh le journaliste tu prends des photos aujourd'hui ! ». Je salue tout le monde, soit une dizaine d'hommes déjà bien ronds. D'ailleurs *Jean-Claude* liquide une 33 [une bière] en hurlant. Je passe voir l'arbitre, il m'attendait mais je lui dis qu'on règlera nos affaires au repos. Il est d'accord ce grand gaillard. Pas loin de 1,90 m pour un léger quintal. Impressionnant. Un bon arbitrage, quelques dialogues. Un jaune. Il ne s'est rien passé [...]. Tout ça se joue sur le terrain d'honneur. J'ai surpris deux femmes, des bénévoles, raconter que le président avait souhaité faire plaisir en accordant cette faveur. Bien sûr l'entraîneur cambrésien a accepté, tout en reconnaissant que face à *Dutemple* ce ne serait qu'un « cadeau empoisonné » [...]. Joueur pendant plus de 15 ans, natif du *Cambrai* mais débutant dans le sifflet, l'arbitre me raconte un récent match. Difficile. C'est toujours difficile du côté de *Busigny*, dans cette profonde campagne calée entre *Caudry* et *Saint-Quentin* dans l'Aisne. Il n'a jamais arbitré *Dutemple*, il ne connaît rien de ce club et me fait remarquer que le match aller lui a été retiré « deux jours avant ». Curieux n'est-ce pas ? Un débutant. Aurait-on eu peur de le voir perdre la face devant l'observateur ? On ne le saura pas [...].

Encadré 2. Un match tranquille. Notes d'observation en situation.

inefficace, du tiers arbitral dans les activités de régulation des situations. En disposant du monopole de l'usage de la sanction sur le terrain et en se situant au carrefour des divers cadres, l'arbitre devient l'un des éléments majeurs que le sociologue peut travailler pour saisir la consistance des processus qui amènent aux heurts. C'est cela qui explique pourquoi les enquêtes menées ensuite se sont focalisées sur le groupe des arbitres. Il a été montré que ces acteurs ressemblent à bien des égards aux joueurs en situation, c'est-à-dire qu'ils vivent dans un cadre des plus étanche en dépit d'un statut qui leur impose de s'en détacher au risque de déréguler les rencontres sportives.

Des manifestations d'une attitude défensive

Le fait d'attendre cinq ans avant d'enclencher une observation directe des situations sportives potentiellement violentes pourrait suffire pour illustrer la prudence discutée ici. Si on se souvient en outre du caractère ascendant que j'ai souhaité installer dans ma démarche et de ma volonté de me tenir au plus près

des faits, on peine à comprendre le déroulement des enquêtes. Cette phase de mon travail mérite pourtant d'être examinée parce qu'elle concentre les deux faces de la vigilance, décidée et subie en quelque sorte, ainsi que les formes différenciées d'usage qu'elles induisent.

Deux catégories d'observations *in situ* ont été menées tout au long d'une saison sportive, de l'avant-match jusqu'à l'issue des rencontres et au départ des arbitres (soit une durée moyenne de quatre heures). La première correspond à des compétitions choisies de façon aléatoire, inscrites aux niveaux régional et départemental de la hiérarchie de la ligue du Nord-Pas-de-Calais. La seconde série d'observations a été réalisée autour d'un seul club situé dans la banlieue de Valenciennes, à domicile et à l'extérieur (voir les Encadrés 1 et 2 pour situer le cadre). Je m'appuierai spécialement sur cette catégorie car les enquêtes effectuées au cours de l'aléatoire n'ont presque rien donné. Le club de Valenciennes, le Football Club de Dutemple (FCD), représentait en 2004-2005 ce qui se faisait de plus violent pour nombre d'élus et de dirigeants des clubs amateurs. Unique club régional dont l'équipe première a été sanctionnée de deux rétrogradations pour violences au cours des saisons précédentes, il concentrait la plupart des attributs du lieu à éviter; trois arbitres y avaient été agressés physiquement, comme plusieurs joueurs, de nombreuses menaces et intimidations avaient été signalées, etc. La consultation des archives ayant confirmé les raisons d'un tel statut, j'avais trouvé l'endroit ou plutôt l'équipe à suivre au plus près. Bien que conscient de la rareté des violences potentielles et certain du caractère exagéré des étiquetages, je ne parvenais pas à envisager froidement mes futures observations. Impossible de me défaire de cette idée durant les semaines qui précédèrent ma première rencontre avec l'un des dirigeants. En arrivant sur les lieux, cela se renforçait même à cause des bâtiments défraîchis qui jouxtaient le stade, d'un foyer (*club-house*) et de vestiaires en préfabriqués de récupération, des fenêtres murées aperçues ici ou là. C'est la vigilance qui m'avait amené ici après cinq années d'enquêtes à encercler mon objet, à le travailler statistiquement, à le situer à partir d'entretiens accomplis auprès de licenciés issus de clubs très variés. Est-ce à cause de toute cette préparation que je ne me sentais pas à ma place, trop visible, brillant au milieu de tous ces gamins qui jouaient à l'entrée du stade? J'avais fabriqué de la distance certes (par exemple en me remémorant les exagérations présentes dans plusieurs entretiens, en échangeant avec mon collègue à propos des discours confondant un lieu au club résident, etc.), et il en fallait pour me dégager des stéréotypes, distinguer les catégorisations de violence et différencier la description de la qualification, le récit du témoin direct ou du témoin fantasmé. J'avais avancé progressivement à cause des propriétés de mon objet et de mon rapport familial au monde du football,

j'avais repoussé le moment de la description par prudence et voilà qu'au moment de me tenir au plus près je doutais. En fait, je crois surtout qu'il s'agissait d'un choc culturel vécu, et non pas d'une conséquence désastreuse liée à une approche ethnographique du terrain physique bâclée : ce club ne ressemblait à aucun de ceux que je connaissais sur la base de mon expérience de joueur, ou plutôt devrais-je dire que j'imaginais connaître. On m'a parlé très fort dès le départ en me répétant souvent deux ou trois fois les choses, et à ces moments d'emphase quasiment s'en succédaient d'autres où je n'existais pas lorsque je ne me trouvais pas en interaction avec des locaux : on m'a surnommé presque immédiatement « le policier » (le pseudonymat m'a semblé constituer une règle de vie en ces lieux). Le premier dimanche s'est déroulé ainsi tandis que j'avais négocié ma présence derrière le banc des dirigeants valenciennois. Ce jour-là je n'ai rien vu, ma note de terrain rédigée le soir même ne contenait que la traduction de mes émotions, de ma surprise.

Le dimanche suivant un autre match m'attendait. Je savais bien que mes premières impressions allaient évoluer, que je me débrouillerais pour quitter mes doutes et surtout m'émanciper de ma différence. J'aurais sans doute raté ces objectifs si je m'étais comporté comme lors de mon entrée dans les clubs quelques années plus tôt, c'est-à-dire en me faisant « l'otage d'un engagement de confiance réciproque » (Bizeul, 2003, p. 47) grâce à la divulgation de mon passé de joueur par exemple. Je n'ai pas agi de la sorte. J'ai passé du temps, c'est-à-dire des dimanches entiers avant et après le match et jusqu'à la moitié de la saison, à raconter mes enquêtes dans les clubs et qui j'étais auprès des principaux dirigeants du FCD. Je vivais par ailleurs le match en compagnie d'une espèce de soigneur, sur le banc, à côté des remplaçants, près du terrain, à quelques mètres seulement de la plupart des interactions mêlant les joueurs et l'arbitre. Mon occupation ne correspondait donc en rien à ce que j'avais prévu : je n'observais pas les situations et bien des tensions sur le terrain m'échappaient principalement à cause des discussions que je menais avec tel ou tel spectateur ou dirigeant. Et pourtant cette attitude, prudente et subie en quelque sorte, m'a beaucoup apporté, s'apparentant à une forme d'imprégnation (Olivier De Sardan, 1995). C'est là, de façon indirecte et implicite, que j'ai appris à connaître les joueurs et leurs histoires. Personnelles, sportives et footballistiques. Avec les arbitres. Avec les sanctions. C'est là aussi que j'ai compris combien il me fallait travailler davantage le corps arbitral, ses interactions avec les joueurs, parce que la plupart des tensions auxquelles j'ai assisté relevait de la place centrale qu'occupe l'arbitre. Mais cela je le dois aussi à la posture situationnelle qui aura été la mienne pour décrire les violences, confirmant ainsi combien les théorisations restent dépendantes des méthodes d'enquêtes même quand l'objet est insaisissable

(Lavergne & Perdoncin, 2010). Le fait est que j'en suis arrivé là à cause du double mouvement qu'induit la vigilance telle qu'elle se présente dans cet article : subie, elle m'a conduit à la prudence et à me préoccuper de l'environnement des rencontres à observer et à m'en imprégner, ce qui, en retour, a conditionné l'adoption d'une vigilance décidée me contraignant à me focaliser sur la place du tiers arbitral dans les interactions. En définitive, c'est bien mon attitude défensive qui m'a permis d'améliorer, certes au bout de plusieurs années d'enquêtes, mon travail d'observation en le faisant passer de diffus à analytique (Chapoulie, 2000).

Conclusion

Plusieurs points restent à discuter au terme de cet examen. Premièrement, à qui peut bien servir une telle version du fait d'enquêter? Je pense qu'elle peut s'avérer utile aux étudiants. Dans nos facultés, du moins celles que je crois connaître pour en discuter avec plusieurs de mes collègues de la filière des sciences et techniques des activités physiques et sportives, on donne souvent une version unifiée et angélique de l'activité du sociologue sur le terrain auprès des étudiants. On vante les plaisirs du terrain, on parle d'authenticité, d'autonomie, sans jamais se départir du fait que cela produit des connaissances. Je pense qu'en agissant de la sorte on produit un leurre, un tour de passe-passe en quelque sorte. Il en ressort que les étudiants entrent sur le terrain la fleur au fusil, sans « se prendre la tête », même si j'ai conscience qu'agir ainsi facilite le démarrage d'une socialisation à la recherche à moins que cela ne soit un stratagème destiné à draguer des apprentis devenus si rares. Cela crée en outre une forme d'illusion, ou plutôt de négligence, justement parce qu'on ne fait pas suffisamment mention des précautions et de l'attention soutenue qu'exige un travail d'enquête prétendant coller aux aspérités du terrain. Je me souviens avoir été victime de cela moi aussi quand j'ai étudié les jeux d'argent et de hasard, ou bien encore la gallomachie. J'allais et venais dans les troquets pour rencontrer et observer des joueurs, dans les gallodromes et les fermes pour côtoyer des éleveurs de coqs. Je maintenais ma présence sur le terrain pour collecter des données, c'est-à-dire le plus souvent les significations que les acteurs associaient à leurs activités, et je terminais le travail en les ordonnant peu ou prou. J'aimerais que cet article dise aussi à sa manière que le terrain reste une épreuve qui implique des capacités d'adaptation, d'ajustement et d'engagement parfois (Demazière, Horn, & Zune, 2011).

Deuxièmement, en quoi cet article améliore-t-il l'exercice de la démarche ethnographique? Si j'ose poser cette question ambitieuse, c'est d'abord parce que je m'y projette. Pour déstabilisant qu'il soit ce retour réflexif a accentué certains de mes défauts, notamment celui qui me positionne la

plupart du temps sur la défensive. Bien sûr je ne changerai pas fondamentalement ma pratique, néanmoins je crois pouvoir dire qu'il ne faut pas abuser de prudence quand on enquête, y compris au cours d'un travail où la présence prolongée sur un même terrain reste impossible. Concrètement cela signifie qu'il ne faut pas craindre d'accéder plus rapidement aux situations. L'éloignement n'offre pas toutes les garanties de réussite d'une attention accrue, par exemple quand on veut faire parler les statistiques pour théoriser ou bien encore quand il s'agit d'objectiver des occurrences, des irrégularités ou des corrélations. Après tout, une démarche ethnographique pousse forcément le chercheur à se demander de quoi ses cas sont le cas, mais cela ne signifie pas pour autant que ses enquêtes n'apportent rien étant entendu que les théories locales sont aussi heuristiques pour peu qu'on questionne les singularités des situations observées (Hamidi, 2012). Pour ce qui me concerne, je crois surtout à l'influence négative de ma posture de départ intégrant les deux faces de la vigilance. Ainsi, en voulant faire du questionnement progressif et de l'éloignement des situations le moteur de mon travail, je me suis obligé à produire une quantité conséquente de matériaux et de résultats qu'il me fallait, par la suite, de nouveau mettre à l'épreuve des faits. J'ai sans doute consacré trop de temps et d'énergie dans cette entreprise ce qui, en retour, a réduit le périmètre de mes enquêtes *in situ*. C'est ici que l'usage de la prudence risque de devenir démesuré. Mais pourquoi? Parce que vous n'avez pas suffisamment confiance en vos résultats, dans votre protocole, et qu'il y a une incapacité à se convaincre de la certification des résultats. Mais d'où viennent ces doutes sinon de l'absence d'une présence prolongée sur un seul et même terrain, comme j'ai pu le laisser entendre? Et comment les éviter lorsque toute une démarche s'inscrit dans une version ascendante de l'enquête et repose sur des études de cas qu'il fallait pouvoir au préalable repérer?

On regrette parfois de ne pas avoir à seulement mettre telle ou telle théorie à l'épreuve des faits quand on enquête ou de ne pas travailler un objet moins insaisissable rendant réalisable une démarche de recherche plus intensive. Je pense toutefois être parvenu à comprendre certaines choses dans ce travail : j'ai obtenu des résultats, notamment à propos de l'influence du contrôle social relativisant ainsi l'usage excessif de la répression dans le contexte sportif. J'ai montré également les effets pervers associés à une segmentation incontrôlée des rôles dans la pratique, qu'il s'agisse des joueurs, mais surtout des dirigeants et des arbitres, car ces figures peuvent plus facilement être régulées comme corps. Enfin et évidemment, une prudence exagérée a un coût. Je paie très cher mon manque de systématisation dans la conduite de nombreux entretiens, et cela se manifeste à travers l'accumulation de stéréotypes et de paroles incertaines dans mon sac de matériaux (comme

celles qui assimilent les pratiquants d'origine nord-africaine aux licenciés potentiellement, et effectivement, violents). Pourtant, sur le terrain, les conséquences fâcheuses de cette prudence ne m'ont finalement pas vraiment handicapé, je veux dire pour ce qui concerne la nature des relations que j'entretiens encore avec quelques-uns des enquêtés du côté de Valenciennes Dutemple. J'y suis aujourd'hui accepté et bien accueilli lorsque je m'y rends occasionnellement. Peut-être parce que depuis le démarrage de mes observations, la vétusté des infrastructures a laissé la place à des équipements neufs et entretenus, comme si mon travail dénonçant la stigmatisation et la précarité de ce club avait contribué aux financements (municipaux, régionaux, etc.) en sa faveur.

À l'arrivée de cette réflexion, une ultime interrogation doit être posée. Elle concerne la relation qui unit peut-être le rapport étroit du chercheur à un monde social et l'usage qu'il peut faire de la prudence lorsqu'il décide d'en faire un terrain d'enquêtes. La course à la mesure, qu'elle soit contrôlée ou incontrôlée, ne correspond-elle pas à un moyen de trouver une forme de neutralité au demeurant impossible (Jounin, 2009)? Cette question anodine mériterait d'être travaillée parce que, en sociologie du sport, il est bien rare de voir un chercheur arpenter un autre terrain que celui de sa passion.

Notes

¹ Le *hooliganisme* désigne l'ensemble des pratiques violentes des supporters de football présents, pour l'essentiel, dans les stades où évoluent les équipes de professionnels. Ces violences peuvent être commises dans les tribunes, aux abords des stades, lors des déplacements des groupes qui « soutiennent » leur équipe, etc.

² Le tackle consiste en une glissade, au ras du sol, permettant de récupérer le ballon (dans les pieds d'un adversaire, dans une zone libre du terrain, etc.). Il arrive que le tackle soit sanctionné par l'arbitre lorsque les deux pieds sont décollés du sol, lorsque le mouvement s'opère dans le dos de l'adversaire possédant le ballon, etc.

³ Les supporters *ultras*, comme les *hooligans*, se constituent en groupe(s) dont la reconnaissance par les clubs est variable. Ils se distinguent la plupart du temps des supporters officiels, adoptent un mode d'engagement mêlant des pratiques hérités d'Italie.

Références

- Bizeul, D. (1999). Faire avec les déconvenues. Une enquête en milieu nomade. *Sociétés contemporaines*, 33-34, 111-137.
- Bizeul, D. (2003). *Avec ceux du FN. Un sociologue au front national*. Paris : La Découverte.
- Boudon, R. (1992). *L'art de se persuader. Des idées douteuses, fragiles ou fausses*. Paris : Fayard.
- Bourgois, P. (2001). *En quête de respect. Le crack à New York*. Paris : Seuil.
- Chapoulie, J.- M. (2000). Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions, et la sociologie. *Sociétés contemporaines*, 40, 5-27.
- Demazière, D., Horn, F., & Zune, M. (2011). Ethnographie de terrain et relation d'enquête. Observer les communautés de logiciels libres. *Sociologie*, 2(2), 165-183.
- Elias, N., & Dunning, E. (1986). *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*. Paris : Fayard.
- Grafmeyer, Y., & Joseph, I. (1990). *L'école de Chicago*. Paris : Aubier.
- Hamidi, C. (2012). De quoi un cas est-il le cas? Penser les cas limites. *Politix*, 4(100), 85-98.
- Hugues, E. C. (1996). *Le regard sociologique. Essais choisis*. Paris : Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Jounin, N. (2009). *Chantier interdit au public. Enquête parmi les travailleurs du bâtiment*. Paris : La Découverte.
- Laplantine, F. (2000). *La description ethnographique*. Paris : Nathan.
- Lavergne, C., & Perdoncin, A. (2010). Éditorial. La violence à l'épreuve de la description. *Tracé*, 19(2), 5-25. Repéré à <http://traces.revues.org/4878>
- Masclat, O. (2003). *La gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué*. Paris : La Dispute.
- Mauss, M. (2002). *Manuel d'ethnographie*. Paris : Payot.
- Merton, R. K. (1997). *Eléments de théorie et de méthode sociologique*. Paris : Armand Colin.
- Nuytens, W. (2011). *L'épreuve du terrain. Violences des tribunes, violences des stades*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

- Nuytens, W. (Éd.). (2012). *L'efficiencia dans l'agir éducatif: les cas de la violence dans le football amateur et de l'éducation physique et sportive* [Rapport de recherche]. Nord-Pas-de-Calais : ARCIR/Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais/France.
- Nuytens, W., Penin, N., Sallé, L., Hidri, O., Chovaux, O., & Terfous, F. (2010). *Plus près des faits, plus près des gestes. Enquêtes dans l'arbitrage et retour sur trois ligues*. [Rapport de recherche]. Fédération Française de Football.
- Olivier De Sardan, J.- P. (1995). La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie. *Enquête*, 1, 71-109.
- Rénahy, N. (2005). *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*. Paris : La Découverte.
- Schwartz, O. (2002). *Le monde privé des ouvriers*. Paris : Presses universitaires de France.
- Touraine, A. (1980). *La prophétie antinucléaire*. Paris : Seuil.

Williams Nuytens est professeur à l'Université d'Artois. Après une thèse de sociologie consacrée aux supporters de football et réalisée sous la direction de Jean-Pierre Lavaud, il développe des recherches à propos des violences commises dans le sport des amateurs. Il les systématisera dans une habilitation à diriger des recherches placée sous la responsabilité de Didier Demazière. Ses travaux actuels questionnent les processus de régulation des déviances et des normes.